

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil, en date du 9 juin courant (1885), de détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de "Saint-George de Cacouna," dans le comté de Témiscouata, le village du même nom, dans le même comté, et l'ériger en municipalité scolaire distincte, avec les mêmes limites qu'il a comme municipalité rurale.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil en date du 5 juin courant (1885), d'annexer à la municipalité scolaire de Saint-Prime, dans le comté de Chicoutimi, tous les lots depuis le No. un jusqu'au No. dix inclusivement, des rangs cinq et six du canton de "Ouatouchouan," et tous les lots depuis le No. un jusqu'à la Rivière à l'Ours, des rangs cinq et six du canton "Ashuapmouchouan," dans le dit comté, pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR par un ordre en Conseil en date du 5 juin courant (1885), d'ordonner que les lots Nos. 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140 et 141, des plan et livre de renvoi officiels du cadastre de "Longueuil," soient détachés de la municipalité de la "ville" de Longueuil, dans le comté de Chambly, et annexés pour les fins scolaires, à la municipalité de la "paroisse" de Longueuil, dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

AVIS D'ANNEXION.

Annexer pour les fins scolaires à Sainte-Sophie de Levrard, dans le comté de Nicolet, toute cette partie de Saint-Pierre-les-Becquets, dans le même comté, qui a été annexée à Sainte-Sophie de Levrard, par proclamation de 20 avril courant (1885).

PÉDAGOGIE

CONGRÈS SCOLAIRES

C'est avec un bien vif plaisir que nous publions ci-après le compte rendu d'un congrès pédagogique tenu à Embarras, comté de

Russell, dans la Province d'Ontario, le 27 février dernier, par des instituteurs Canadiens-français.

Ayant eu nous-même l'avantage, il y a trois ans, d'assister à une de ces intéressantes réunions, nous sommes déjà en pays de connaissance, et nous avons eu le plaisir de serrer la main à la plupart des messieurs qui ont pris part aux travaux de ce congrès.

L'importance des matières qui ont été traitées et les connaissances pédagogiques dont ont fait preuve M. l'inspecteur Duford, MM. Guibord, Boulton, Lachance, Boileau et Rochon, démontrent à l'évidence que nos confrères français de la Province sœur ne restent pas inactifs; qu'au contraire, ils marchent d'un pas rapide dans la voie du progrès.

À en juger par le rapport ci-dessous, tous les sujets ont été traités de main de maître, et la manière intelligente dont les choses ont été faites mérite les plus grands éloges.

Nous sommes très sensible à la mention bienveillante que nos confrères de là-haut, ont faite au sujet de *L'enseignement primaire*. Nous profitons de l'occasion pour les assurer que nous nous ferons toujours un grand plaisir de publier toutes les communications qu'ils voudront bien nous transmettre.

Nous devons nos plus sincères félicitations au Révérend M. Guillaume, à MM. Boileau et Duford pour la justesse qu'ils ont montrée dans l'appréciation de la méthode phonique. En effet, cette méthode, introduite parmi nous en 1873, par le regretté M. Lagacé, et approuvée par le Conseil de l'instruction publique, a déjà porté ses fruits, tant dans la réforme de la prononciation, que dans la facilité qu'elle offre pour l'enseignement rapide de la lecture; et les paroles de M. l'inspecteur Duford indiquent qu'il veut l'introduire dans toutes les écoles soumises à son contrôle.

Mais, cette méthode, si bien accueillie par la population française de la Province d'Ontario, rencontre par-ci par-là de grands obstacles parmi nous; elle doit compter avec l'ignorance, la routine et les préjugés. Qu'on en juge plutôt par la résolution suivante,